

10 nov 2017 -18:28

Appartient à Conseil des ministres du 10 novembre 2017

## Rente de monopole de la Loterie Nationale pour 2017

Sur proposition de la ministre du Budget Sophie Wilmès, le Conseil des ministres fixe à 135 millions d'euros la rente de monopole dont est redevable la Loterie Nationale pour l'année 2017.

Sur proposition de la ministre du Budget Sophie Wilmès, le Conseil des ministres fixe à 135 millions d'euros la rente de monopole dont est redevable la Loterie Nationale pour l'année 2017.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des  
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale  
rue de la Loi 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 574 80 00  
<http://www.vanoverveldt.belgium.be>